



FIDA
FONDS INTERNATIONAL DE DÉVELOPPEMENT AGRICOLE
Conseil d'administration - Soixante-dix-septième session

Rome, 10-11 décembre 2002

**RÉSUMÉ DES PROPOSITIONS DE PROJETS, PROGRAMMES ET DONS EXAMINÉES
PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

I. PROPOSITIONS DE PROJETS/PROGRAMMES

1. Les propositions de projets/programmes ci-après ont été approuvées par le Conseil d'administration à sa soixante-dix-septième session:

AFRIQUE I

**Niger: Projet de promotion de l'initiative locale pour le développement à Aguié
EB 2002/77/R.15 + Add.1 + Sup.1 (maintenant EB 2002/77/R.15/Rev.1)**

2. Le Conseil d'administration a approuvé un prêt de 7,60 millions de DTS pour le projet susmentionné et a félicité le Fonds de l'approche novatrice du projet. Il a également exprimé le souhait que les leçons tirées de ce projet profitent à toute l'institution. Le représentant de la Belgique a aussi confirmé que le Fonds belge de survie (FBS) est disposé à cofinancer ce projet. Le Conseil d'administration a souligné la nécessité de trouver un juste équilibre dans le renforcement institutionnel entre les organisations de la société civile et les administrations locales dans le contexte évolutif de la décentralisation ainsi que celle d'intégrer les considérations relatives à la problématique entre les sexes et à la gestion des ressources naturelles dans les mécanismes des projets. Il a été expliqué que le projet vise à réduire la pauvreté grâce au développement local. Cela implique de mettre sur pied des organisations de base solides et de promouvoir des partenariats entre les organisations publiques locales et centrales, le secteur privé, les organisations non gouvernementales (ONG) et les organisations d'agriculteurs, de femmes et d'usagers finaux. En outre, le projet a la souplesse nécessaire pour s'adapter aux mesures évolutives de décentralisation au Niger. Il est également prévu des mécanismes institutionnels pour l'échange d'information, l'apprentissage et la concertation pour permettre, entre autres, une articulation efficace avec les autres activités de développement en cours dans la zone du projet. L'attention du Conseil est également attirée sur le fait que le FIDA avait approuvé un don pour appuyer l'intégration des considérations d'équité entre les sexes avant le démarrage du projet. Il a également été souligné que la gestion des ressources naturelles



représentera une part importante des activités financées au titre du projet à la lumière des enseignements tirés du projet pilote d'appui à l'initiative et à l'innovation par les petits exploitants, qui ont montré que la gestion des ressources naturelles est jugée prioritaire par les communautés. Enfin, le Conseil a été informé que les innovations et les initiatives seront sélectionnées en fonction des critères suivants: i) impact attendu en termes de réduction de la pauvreté et de vulnérabilité et d'amélioration de la sécurité alimentaire; ii) bon rapport coût-efficacité; iii) possibilité de transposition; iv) possibilité de création de partenariats.

**Nigéria: Programme de gestion communautaire des ressources naturelles – Delta du Niger
EB 2002/77/R.16 + Add.1 + Sup.1 (maintenant EB 2002/77/R.16/Rev.1)**

3. Le Conseil d'administration a approuvé un prêt de 11,35 millions de DTS pour le programme susmentionné. Il a noté que la zone du programme couvre une des régions les plus complexes du pays. Le très grand nombre de ruraux pauvres, la faiblesse des institutions, les différents groupes ethniques qui tirent leur subsistance d'une base de ressources naturelles écologiquement fragile et la répartition inéquitable de fruits du développement sont autant d'arguments qui justifient l'intervention du FIDA. Toutefois, compte tenu de ce contexte la mise en œuvre comporte des risques majeurs, c'est pourquoi le Conseil a demandé l'assurance que la capacité des gouvernements locaux en matière de finance et de réglementation soit à même d'appuyer de manière réaliste les initiatives proposées, et que ces questions soient convenablement prises en compte dans les accords de prêt et les garanties supplémentaires. Le Conseil a souligné également l'importance de l'appui en matière d'assistance technique avec la possibilité d'un cofinancement de la Banque mondiale. Il s'est aussi félicité de la coordination entre donateurs dans l'aide apportée à la commission du développement du delta du Niger. Des éclaircissements sur l'objet du fonds pour le développement communautaire ont été apportés, confirmant qu'il répondra à la demande pour financer les initiatives locales dans le secteur de la production, pour appuyer les moyens de subsistance en milieu rural ou pour financer les infrastructures villageoises. Le Conseil a été informé qu'en raison de circonstances imprévues il n'a pas été possible de finaliser en temps voulu les négociations de prêt pour le programme. Toutefois, le Gouvernement fédéral ainsi que le FIDA et la Banque mondiale (en tant qu'institution coopérante) se sont depuis efforcés au mieux d'assurer la négociation rapide des accords l'an prochain. À la connaissance du FIDA il n'y a pas d'autre motif susceptible de compromettre la mise en route de ce programme. L'approbation du Conseil d'administration serait à nouveau sollicitée en cas de changements substantiels des garanties supplémentaires après les négociations et une note d'information sur les résultats de ces négociations sera soumise à la soixante-dix-huitième session du Conseil d'administration en avril 2003.

AFRIQUE II

**Kenya: Projet pilote de gestion des ressources naturelles dans le secteur est du Mont Kenya
EB 2002/77/R.18 + Add.1 + Sup.1 (maintenant EB 2002/77/R.18/Rev.1)**

4. Le Conseil d'administration a approuvé un prêt de 12,70 millions de DTS pour le projet susmentionné. Il s'est félicité de cette intervention qui est axée sur la réduction de la pauvreté dans une zone touchée par la baisse des cours mondiaux du café et sur la gestion des ressources naturelles dans une importante zone hydrographique du pays. Le Conseil a noté que l'impact sur l'environnement d'un déboisement sans coordination dans la réserve forestière nationale voisine a été une cause importante de dégradation, et il a été informé que, bien que cette zone ne soit pas spécifiquement couverte par le projet du FIDA, le Secrétariat du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) a récemment approuvé un financement pour préparer en corrélation un projet FEM destiné au parc national et à la réserve forestière. Le Conseil a souscrit aux contrôles physiques et financiers proposés pour veiller à ce que les dépenses correspondent aux activités et objectifs du document de projet. Il a également noté que le FIDA s'était attaché à résoudre les questions liées à la complexité institutionnelle qui avaient entravé la mise en œuvre harmonieuse des activités antérieures au Kenya.

Le Conseil a exhorté le FIDA de faire tout son possible pour concevoir avec l'emprunteur des indicateurs de suivi clairs, sur la base de l'enquête de référence, pour évaluer la performance du projet par rapport à ses objectifs.

**Rwanda: Projet de développement des cultures de rente et d'exportation
EB 2002/77/R.19 + Add.1 + Sup.1 (maintenant EB 2002/77/R.19/Rev.1)**

5. Le Conseil d'administration a approuvé un prêt de 12,30 millions de DTS pour le projet susmentionné. Il s'est déclaré satisfait de la conception de ce projet novateur, et a souligné la nécessité d'un suivi étroit des activités en faveur des femmes. Des stratégies visant à assurer une participation efficace et importante des femmes devront être affinées au cours de la mise en œuvre et un système de suivi efficace devra être mis en place. Le Conseil a accueilli favorablement l'intention du projet de promouvoir la production de café de haute qualité des petits planteurs dans le but de leur assurer l'accès aux marchés internationaux, spécialement par le biais du commerce équitable. La participation de TWIN, organisation du réseau Commerce équitable, en tant que partenaire technique principal a été accueilli avec intérêt par le Conseil.

ASIE ET PACIFIQUE

**Chine: Programme de protection de l'environnement et de réduction de la pauvreté dans le Ningxia et le Shanxi
EB 2002/77/R.20 + Add.1 + Sup.1 (maintenant EB 2002/77/R.20/Rev.1)**

6. En approuvant un prêt de 21,95 millions de DTS, le Conseil d'administration a pleinement appuyé ce programme.

**Indonésie: Programme d'autonomisation des communautés locales à Kalimantan Est
EB 2002/77/R.22 + Add.1 + Sup.1 (maintenant EB 2002/77/R.22/Rev.1)**

7. En approuvant un prêt de 15,10 millions de DTS, au titre du mécanisme flexible de financement, le Conseil d'administration a exprimé son plein soutien au programme mais s'est inquiété d'éventuelles carences dans la capacité d'exécution des organismes locaux. Ce point exigera un appui à l'exécution de la part du FIDA et de l'institution coopérante, ce qui a donné l'occasion de souligner l'importance de la présence sur le terrain.

AMÉRIQUE LATINE ET CARAÏBES

**République dominicaine: Programme de développement socioéconomique en faveur des populations vulnérables des provinces frontalières
EB 2002/77/R.23 + Add.1 + Sup.1 (maintenant EB 2002/77/R.23/Rev.1)**

8. Le Conseil d'administration a approuvé un prêt de 10,60 millions de DTS pour le programme susmentionné ainsi que l'exposé des options et stratégies d'intervention (COSOP) pour la République dominicaine. Les administrateurs se sont déclarés satisfaits de cette étude stratégique. L'administrateur pour l'Érythrée a demandé des précisions en ce qui concerne le statut des personnes en transit et la cohérence entre les lois dominicaines et la proposition du FIDA en ce qui concerne les questions touchant la régularisation de la citoyenneté. La réponse contenait les explications juridiques nécessaires. Il a été en particulier souligné que le Président de la République dominicaine, M. Hipólito Mejía, et son gouvernement ont demandé au FIDA d'aider à résoudre la situation des immigrants permanents provenant de Haïti. Ils font déjà partie de la société rurale dominicaine, sont considérés comme les plus pauvres des pauvres et sont ceux à qui est destinée une part importante des activités du programme du FIDA.

Pérou: Projet de renforcement des marchés et de diversification des moyens d'existence dans la sierra méridionale

EB 2002/77/R.24 + Add.1 + Sup.1 (maintenant EB 2002/77/R.24/Rev.1)

9. Le Conseil d'administration a approuvé un prêt de 12,10 millions de DTS pour le projet susmentionné. Les administrateurs pour l'Argentine, le Brésil, la France, l'Espagne et les États-Unis ont exprimé leur satisfaction pour cette nouvelle intervention. En approuvant le projet, l'administrateur pour la France a demandé des précisions sur les liens que le projet comptait établir entre les services d'appui technique et le crédit dans la composante destinée à renforcer les marchés locaux. Il a en outre voulu savoir quels produits locaux pourraient être appuyés par la composante de gestion des connaissances.

10. Le Conseil a été informé qu'il était prévu que le projet établisse des liens entre crédit et assistance technique dans certains types de petites entreprises, mais la priorité porterait essentiellement sur la composante services financiers et plus particulièrement sur l'épargne rurale. Le FIDA travaillera avec l'agence pour la coopération technique (GTZ) dans ce domaine. Il a été aussi noté que ce projet appuiera certains produits tels céréales andines, viande et autres, et en particulier les services locaux liés au tourisme dans le but d'améliorer leur qualité et les prix, augmentant ainsi le revenu local. À cet égard, le FIDA travaillera en étroite collaboration avec l'agence espagnole de coopération internationale.

PROCHE-ORIENT ET AFRIQUE DU NORD

Djibouti: Projet de développement du microfinancement et de la microentreprise

EB 2002/77/R.25 + Add.1 + Sup.1 (maintenant EB 2002/77/R.25/Rev.1)

11. En approuvant un prêt de 2,75 millions de DTS pour le projet susmentionné, le Conseil d'administration a demandé pourquoi l'accroissement de la production agricole n'est pas directement visé par le projet. Il a été expliqué que, compte tenu de l'extrême étroitesse de la base de ressources agricoles du pays, les conditions ne permettent pas de parvenir à un niveau élevé d'autosuffisance alimentaire. Le projet sera donc centré sur la création de revenus pour permettre aux bénéficiaires de se procurer des aliments. Le Conseil d'administration a également demandé des éclaircissements sur l'aptitude des communautés locales à mobiliser l'épargne et sur les capacités gestionnaires dont disposera le réseau des caisses d'épargne et de crédit. Il a été expliqué que l'existence de réseaux informels d'épargne et de crédit (tontines) valident l'approche adoptée en matière d'épargne et de crédit. L'attention du Conseil d'administration a été également attirée sur l'importante assistance technique destinée aux activités de renforcement des capacités prévu tout au long de la durée de l'exécution ce qui augmentera les capacités de gestion des caisses d'épargne et de crédit.

Égypte: Deuxième projet de gestion des ressources dans la région de Matruh

EB 2002/77/R.21 + Add.1 + Sup.1 (maintenant EB 2002/77/R.21/Rev.1)

12. Le Conseil d'administration, en approuvant un prêt de 9,60 millions de DTS pour le projet susmentionné, s'est félicité des accords de partenariats établis entre la Banque mondiale et le FEM. En réponse aux questions relatives à la coordination entre le FIDA, la Banque mondiale et le FEM, il a été expliqué que les accords de cofinancement ont été soigneusement harmonisés pour assurer une bonne gestion des décaissements et des aspects financiers qui n'aurait pas d'incidence négative sur la mise en œuvre du projet. Ce processus sera facilité par un plan de mise en œuvre du projet soigneusement élaboré et des directives rationnelles en matière de gestion financière. Les composantes FEM seront gérées par une unité spécialisée et financièrement autonome au sein de



l'unité de gestion du projet. Le directeur général du projet assumera la responsabilité globale des activités.

**Syrie: Projet de développement rural dans la région d'Idleb
EB 2002/77/R.26 + Add.1 + Sup.1 (maintenant EB 2002/77/R.26/Rev.1)**

13. Le Conseil d'administration a approuvé un prêt de 13,30 millions de DTS pour le projet susmentionné. Il a pris note de l'abstention des États-Unis. En ce qui concerne la question du caractère optimiste des réformes économiques en Syrie, la division responsable du FIDA partage l'opinion que ces réformes représentent un processus lent, mais souligne que le Gouvernement syrien a fait preuve d'une solide détermination à faire avancer le calendrier des réformes. Plusieurs résolutions déjà adoptées dans le contexte de la déréglementation du système bancaire et de la libéralisation des prix en témoignent.

II. PROPOSITIONS DE DONS

14. À sa soixante-dix-septième session, le Conseil d'administration a approuvé les propositions de dons suivantes:

**Dons d'assistance technique pour la recherche et la formation agricoles menées par des centres internationaux bénéficiant du soutien du GCRAI
EB 2002/77/R.27**

15. Les trois dons suivants ont été approuvés au titre de cette catégorie. Le Président a souligné combien le programme de dons du Fonds à la recherche était favorable aux pauvres et expliqué le rôle primordial que jouait le FIDA dans ce domaine, au sein de la communauté mondiale de la recherche et du développement agricoles. En approuvant ces dons il a été précisé que l'équipe spéciale du Fonds travaille actuellement sur une nouvelle politique du FIDA en matière de dons qui devrait être présentée au Conseil d'administration à la session de septembre 2003.

16. Diverses modalités de financement sous forme de dons ont été examinées y compris éventuellement le financement par dons de composantes spécifiques de projets financés par prêt. Le programme de dons à la recherche jouerait un rôle à la fois stratégique (guidant le futur portefeuille de prêts) ainsi qu'en aval en établissant des liens chaque fois que possible entre le développement à la base et le portefeuille de prêts en cours. L'accent porterait largement sur la réalisation d'un impact et la création de partenariats stratégiques grâce au rôle de premier plan que joue le FIDA dans le groupe permanent du GCRAI sur l'évaluation de l'impact et les plates-formes du forum mondial sur la recherche agricole.

Institut international d'agriculture tropicale (IITA): Programme de mise au point et d'application de techniques durables de lutte intégrée contre les ravageurs et les maladies du manioc en Afrique subsaharienne

17. Le Conseil d'administration a approuvé le don à hauteur de 1 000 000 USD. En réponse à une demande de clarification le Conseil a été informé que le programme a été entièrement intégré au dispositif global de lutte intégrée contre les ravageurs installé à l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, et de ce fait le programme IITA proposé relèverait directement de l'initiative FAO.



Institut international de recherches sur le riz (IRRI) et Centre international pour l'amélioration du maïs et du blé (CIMMYT): Programme de collaboration tendant à accélérer l'adoption de technologies pour améliorer les moyens de subsistance ruraux dans les plaines d'agriculture pluviale du Gange

18. Le Conseil d'administration a approuvé le don à hauteur de 1 500 000 USD.

Institut international de recherche sur les politiques alimentaires (IFPRI): Autonomisation des ruraux pauvres dans des pays de la région Proche-Orient et Afrique du Nord dont les politiques sont instables

19. Le Conseil d'administration a approuvé le don à hauteur de 931 000 USD. La nature de la recherche sur les politiques a été plus amplement clarifiée et placée dans le contexte de l'environnement instable et mouvant de la région. Il a été indiqué qu'une série de réformes politiques et économiques visant à la libéralisation économique et à la décentralisation ainsi que d'autres éléments critiques (catastrophes naturelles et changements du contexte politique) seront analysés dans le cadre de trois études de cas de pays. Elles permettront d'élaborer un schéma global qui servira à orienter la concertation, les partenariats et le contenu opérationnel des projets financés par des prêts du FIDA au Maroc, au Soudan et en Tunisie, ce qui donnera l'occasion de valider et d'incorporer les enseignements tirés à la conception des projets afin de renforcer l'impact dans toute la région.

Don d'assistance technique au Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) pour le programme FIDAFRIQUE II: création d'un réseau régional d'information en Afrique de l'Ouest et du Centre

EB 2002/77/R.28 + Add.1 (maintenant EB 2002/77/R.28/Rev.1)

20. Le Conseil d'administration a approuvé un don de 1 500 000 USD pour le programme susmentionné. En réponse à la demande de précisions sur les réalisations de la première phase il est expliqué que le programme était en voie d'atteindre voire même de dépasser son objectif initial à savoir de relier quelque 30 projets du FIDA et 15 partenaires des projets du FIDA. Il a été également mentionné que les leçons tirées de la phase I ainsi que d'initiatives similaires dans d'autres régions ont été intégrées à la conception de la phase II. Ainsi il apparaît nécessaire d'inclure divers moyens de communication – non seulement internet mais aussi d'autres plus traditionnels tels que des CD ROM, des publications sur papier et des ateliers. Une autre de ces leçons était qu'il est important de développer un réseau pour la réparation et l'entretien de l'équipement. Alors que les projets du FIDA ont les moyens financiers d'accéder aux services de réparation souvent ils ne savent pas où trouver des services fiables. On s'est aussi interrogé sur la présence d'institutions régionales qualifiées susceptibles d'assurer éventuellement le rôle de coordination de l'UNOPS. Il a été mentionné qu'au moins deux de ces organisations ont le potentiel et seront des partenaires d'exécution clés pour la phase II.

